Canada-Ontario Labour Market Agreement For Persons with Disabilities

2004-05 Annual Report

December 2005

106-02475/

TABLE OF CONTENTS

Minister's Message 1
Introduction 2

Programs and Services Cost- Shared Under the Agreement

Section 1: Ministry of Community and Social Services
Ontario Disability Support Program- Employment Supports 3
Supported Employment Programs 4
Ontario Works- Addiction Services Initiative 4
Foundations Program 5

Figures:
Labour Force Activity 7
Earnings for Persons with Disabilities 8

Section 2: Ministry of Health and Long-Term Care
Alcohol and Drug Programs 9
Employment Related Programs in Provincial Psychiatric Hospitals 10
Community Mental Health Programs:
Supported Employment 12
Supported Education 12
Consumer Operated Alternative Businesses 13
Attendant Services 13

Figure:
Highest Level of Educational Attainment 14

Section 3: Ministry of Training, Colleges and Universities
Accessibility Fund for Students with Disabilities 15
Print-Alternate Materials Fund 15
George Brown College Support Services for the Hearing Impaired ... 15
Educational Support Services:
Canadian Hearing Society 15
Interpreter and Intervener Funds 15
Learning Opportunities Initiative:
Enhanced Services Fund 16
Regional Assessment and Resource Centres 16
French Language Assessment Project 16
Out-of-Country Bursary for Deaf Students 16

Section 4:
Program Expenditures 17

Looking Ahead 18

A Message from Sandra Pupatello, Minister of Community and Social Services

On behalf of the Ontario government, I am pleased to present our 2005 Annual report of programs and services cost-shared under the Ontario-Canada Labour Market Agreement for Persons with Disabilities.

Since signing this agreement with the federal government in May 2004, our province has made great strides in improving opportunities for people with disabilities so they may participate in the social and economic life of our province.

Our province's landmark Accessibility for Ontarians with Disabilities Act, 2005, is paving our path to a more accessible Ontario by 2025.

The programs and services under this agreement are showing us what can be done right now – to break down barriers and improve employment opportunities for people with disabilities. Through this agreement, we are helping people with disabilities improve their employment training, vocational and life skills.

This report is a snapshot of employment-related programs and services provided by our government for people with disabilities. It represents the first of many steps in a new era of federal/provincial/territorial cooperation to remove barriers to employment and improve the lives of people with disabilities.

While we have made good strides in helping Ontarians with disabilities to contribute to the prosperity of our province, we have much more to do.

Our government is committed to making Ontario more accessible because accessibility isn't just the right thing to do – it's the smart thing to do. It opens a world of opportunities, not just for people with disabilities, but for businesses and our entire society. After all, an accessible Ontario is a more prosperous Ontario – and that's everybody's business.

Sandra Pupatello
Minister of Community and Social Services

Introduction

> *"For us to realize our full potential as a province, we need to ensure that all Ontarians can reach their full potential, as individuals. We can't afford to leave anyone behind. This is why our goal is full inclusion of Ontarians with disabilities in all areas of society. This is the right thing to do for our economy and our society"*
>
> ***Premier Dalton McGuinty, May 2004***

The Canada-Ontario Labour Market Agreement for Persons with Disabilities (LMAPD) was signed in May 2004. Under this agreement, Canada and Ontario cost share 18 employment-related programs for people with disabilities funded through the Ministries of Community and Social Services, Health and Long-Term Care, and Training, Colleges and Universities.

Federal/Provincial/Territorial Governments committed to reporting annually on programs and services funded under this framework. This first annual report highlights Ontario's achievements in helping people with disabilities access the necessary tools they need to obtain and maintain meaningful employment.

The goal of this initiative is to improve the employment situation of persons with disabilities. To attain this goal, the following objectives are being pursued:

- Enhancing the employability of persons with disabilities;
- Increasing the employment opportunities available to persons with disabilities; and
- Building on the existing knowledge base.

In Unison: A Canadian Approach to Disability Issues marked the federal/ provincial/territorial governments' commitment towards achieving their shared vision of full inclusion of people with disabilities in their communities and in society.

Employment is one of the pillars of full inclusion of people with disabilities into society. Many people with disabilities can and want to work, but still face barriers that prevent them from realizing their full potential.

This year's annual report presents an overview of each of the programs cost-shared under this agreement, and societal indicator data, as well as participant data highlighting the achievements made by people with disabilities as a result of the programs and services offered in Ontario.

Data Sources

The 2004 LMAPD baseline report presented societal indicators using data from the Participation and Activity Limitation Survey (PALS), Canada's principal

source of detailed statistical information about disability issues. PALS was first conducted in 2001 and it will be conducted again following the 2006 census. This year's report uses another important Statistics Canada survey, the Survey of Labour and Income Dynamics (SLID), to present societal indicators. SLID is conducted annually and is a rich source of information about income, employment, education and other topics for the adult Canadian population. One of the important features of SLID is that it tracks the same individuals over a period of years thus supporting the reporting of trends. Using SLID, annual reports on Labour Market Agreements for Persons with Disabilities will be able to show changes in education levels, employment and earnings and compare the trends for people with and without disabilities. However, while basic statistical patterns for education, employment and earnings shown by PALS and SLID are consistent, differences in the two surveys prevent precise comparison of their results.

It is also important to remember that these results are affected by a wide array of factors that are beyond the scope of the LMAPD. Because the general societal indicators do not show the degree to which LMAPD initiatives are responsible for affecting trends, we need to be careful of drawing conclusions about the link between the data and the effectiveness of the programs and services funded under the Agreement. Also, the data is based on self-reporting and therefore may not be comprehensive.

Cost-Sharing Under the Agreement

The Canada-Ontario Labour Market Agreement for Persons with Disabilities is a two-year agreement with the Government of Canada. Under the Agreement the federal government agreed to share up to 50% of the cost of programs and services that meet the objectives of the Agreement. Discussions on extending this agreement are currently underway.

In 2004-05, Ontario spent a total of $142.9 million on programs and services funded under the LMAPD agreement, of which the federal contribution was $71.5 million.

Section 1: Ministry of Community and Social Services

➢ **Ontario Disability Support Program – Employment Supports**

The employment supports component of the Ontario Disability Support Program (ODSP) is a customer choice driven program that focuses on removing disability-related barriers to competitive employment. The goal is to help people with disabilities find competitive employment or maintain their jobs in crisis situations where their job is at risk because of their disability.

Eligible clients can choose from a range of supports, such as employment preparation and planning, skills training, job coaching, job placement, job maintenance, interpreter/intervenor services, adaptive software and mobility devices. The client selects the specific goods and services he or she needs, as well as the supplier. The supports are identified in an employment plan, which also states the client's employment goal and the specific disability-related barriers to reaching that goal.

In six years of full operation, 4,694 client files were closed. In total, almost 40 per cent of clients with closed files were able to obtain or maintain competitive employment.

2004-2005 activities:

- ✓ Employment supports served 9,738 clients.
- ✓ 1,492 clients obtained employment.
- ✓ 354 clients maintained employment.

*These figures do not include clients who began their employment plans in 2004-05 but who were still completing them at the end of the year.

➢ Supported Employment Programs

Supported employment programs help people with physical and developmental disabilities who need extra assistance to adjust to employment, whether it be physically adapting to a workplace, responding to new stresses and challenges on the job, or simply becoming accustomed to the daily demands of working.

2004-2005 activities:

- ✓ Supported employment programs served 215 clients with physical disabilities and 2,677 clients with developmental disabilities.
- ✓ 46 clients with physical disabilities and 1,582 clients with developmental disabilities successfully completed a supported employment program.
- ✓ 41 clients with physical disabilities and 291 clients with developmental disabilities obtained employment as a result of a supported employment program.
- ✓ 21 clients with physical disabilities and 277 clients with developmental disabilities maintained employment as a result of a supported employment program.

➢ Ontario Works Addiction Services

The objective of the Ontario Works Addictions Services Initiative (ASI) is to improve participants' employability by facilitating access to addiction treatment for those whose substance abuse problem is a barrier to employment. Many ASI participants have multiple barriers to employment

The program has three elements: screening, assessment and treatment for substance abuse. Referrals take place where there are reasonable grounds to believe that a participant's substance use may be a barrier to employment and when participants come forward voluntarily. Caseworkers refer participants to specialized staff, who complete a screening process with the participant. If the screening process indicates the presence of an addiction that may be a barrier, the participant is referred for assessment and treatment at an addiction services agency.

People receiving income support from the ODSP may also voluntarily participate in the program.

2004-2005 activities:

- ✓ Ontario Works Addiction Services Initiative served 1,571 clients
- ✓ 693 clients completed the program.
- ✓ 110 clients were able to obtain new employment.

*Note: 75 per cent of the Ontario Works Addiction Services Initiative is cost-shared under the LMAPD agreement. This reflects the approximate portion of program spending that is targeted to employment supports.

➢ **Foundations Program**

Created in 2000, the Foundations program is a transition program for young adults who have a developmental disability and are leaving school. The key objective of this program is to help young people and their families make plans that lead to a successful transition from school to community-based activities, community living and/or work opportunities.

The program is administered by an approved transfer payment agency and offers innovative and time-limited supports for participants using community partnerships. Participants are exposed to a variety of experiences that focus on continuing education and personal growth and development needed by each individual to achieve his/her goals for community living.

Key program elements include individualized approaches that promote greater independence, community partnerships and meaningful participant and family involvement in the design and delivery of time-limited transitional supports.

Objectives include:

- Improving the quality of community participation by focusing on informed choice, contribution and meaningful involvement
- Increasing the number of people (who have completed school) who receive appropriate cost-effective supports, both from the service system and from the community at large
- Removing barriers and disincentives to inclusion
- Promoting continuing education and personal development

- Supporting families
- Helping people move towards appropriate cost-effective day activities and/or employment based on their distinct needs and abilities. For some participants this may include employment for remuneration; for others, this may include transition to supported vocational alternatives, life skills and/or recreational programs
- Facilitating participant transition into and out of the program and linkages to other service

This program is targeted at young adults who have a developmental disability who are: graduating from secondary school, living at home with their families, in need of assistance to transition from school to the next phase of their lives

Activities:

✓ Since the introduction of the program in 2000, 2,650 young adults have been served.

*Note: 60 per cent of total spending for the Foundations program is cost-shared under the LMAPD agreement.

Labour Force Activity

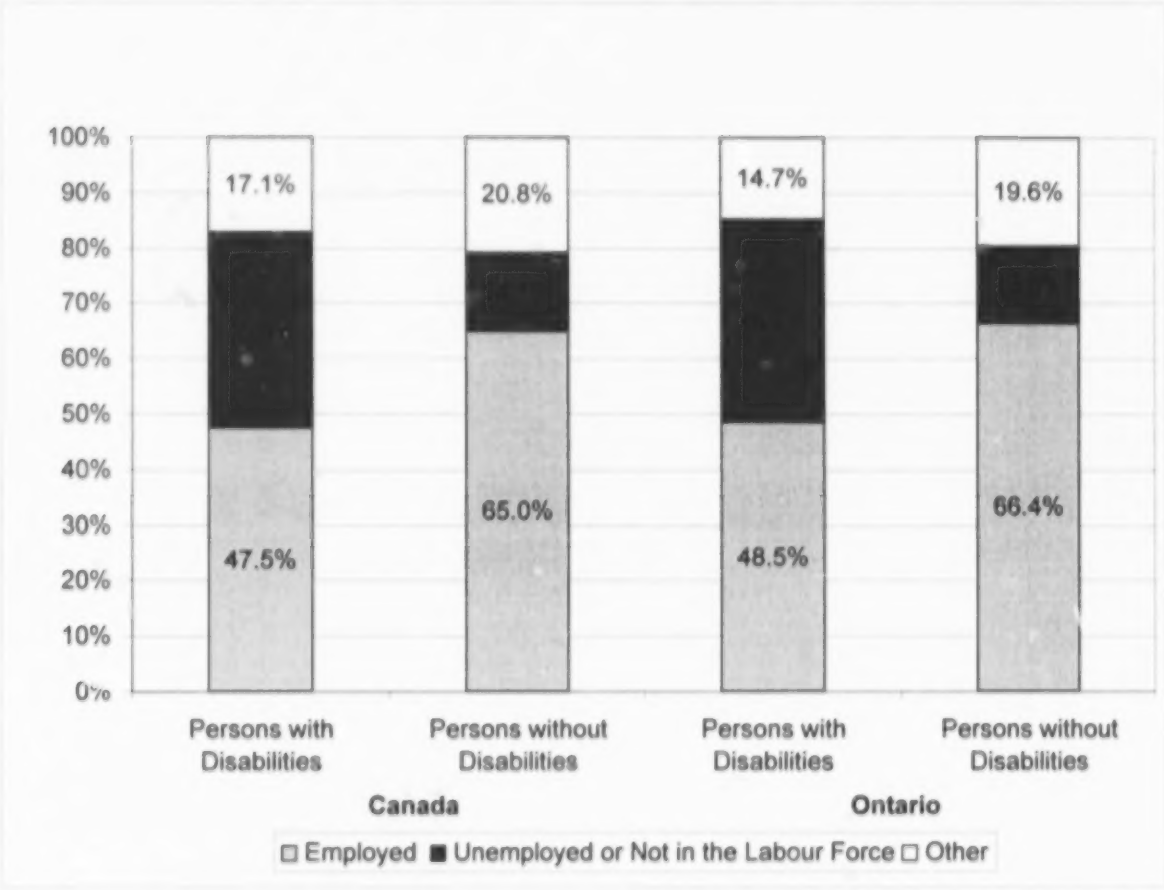

Source: Statistics Canada, 2003. Survey of Labour and Income Dynamics, 2003.

The above chart shows that a larger percentage of persons with disabilities in both Ontario and Canada are not in the labour force when compared with the rest of the population. Ontario's rates are very similar to the national average.[1]

[1] Labour market status is reported using a variable from SLID signifying annual labour market status. That is, individuals are considered "employed" only if they are employed for the entire year and similarly for those unemployed and not in the labour force. People who are employed for only part of the year or who experience other changes in their labour market status are included in the "other" category. This approach provides a conservative or somewhat understated picture of overall employment experience.

Labour Force Activity

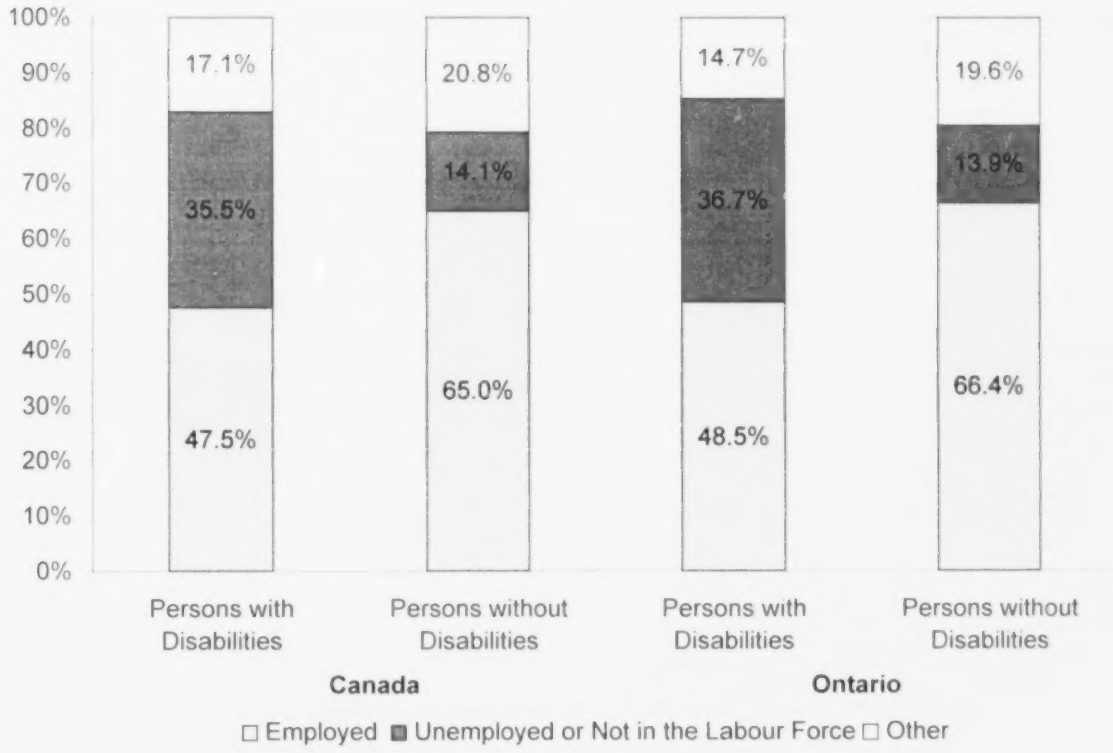

Source: Statistics Canada, 2003. Survey of Labour and Income Dynamics, 2003.

The above chart shows that a larger percentage of persons with disabilities in both Ontario and Canada are not in the labour force when compared with the rest of the population. Ontario's rates are very similar to the national average.[1]

[1] Labour market status is reported using a variable from SLID signifying annual labour market status. That is, individuals are considered "employed" only if they are employed for the entire year and similarly for those unemployed and not in the labour force. People who are employed for only part of the year or who experience other changes in their labour market status are included in the "other" category. This approach provides a conservative or somewhat understated picture of overall employment experience.

Earnings for People with Disabilities[2]

A disproportionately high number of people with disabilities in Ontario, as in the rest of the country, have no employment earnings. In 2003, 63 per cent of people with disabilities in Ontario reported earnings as a result of employment, while 85 per cent of non disabled individuals did.

For those who do work, average earnings are lower among people with disabilities as compared to the rest of the population. The average earnings of people with disabilities in Ontario who are employed is $31,800 while non disabled people average $38,300.

The charts below show the income level breakdown of persons with disabilities who received income as a result of employment in 2003 as compared to people without disabilities in Ontario.

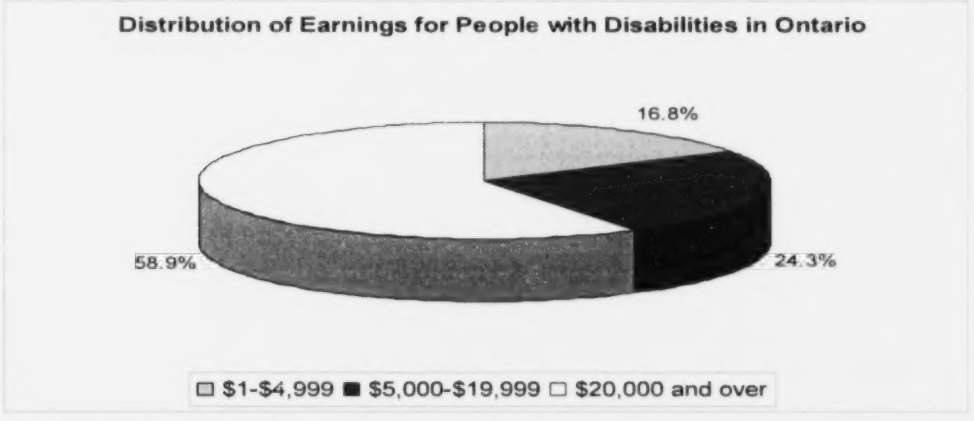

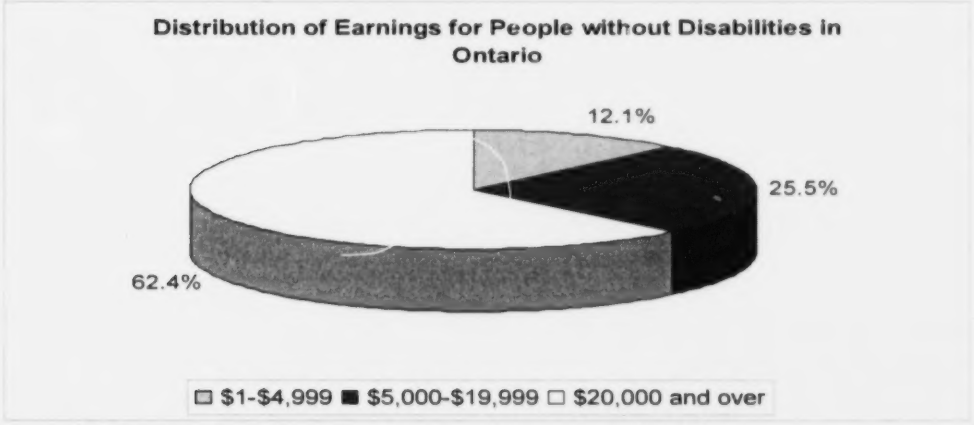

Source: Statistics Canada, 2003. Survey of Labour and Income Dynamics, 2003.

[2] *Earnings* refers to any income earned as a result of employment, including self-employment. It does not include income received from social assistance, investments etc.

Section 2: Ministry of Health and Long-Term Care

Alcohol and Drug Programs

Alcohol and drug programs are funded by the Mental Health and Addiction branch, Ministry of Health and Long-Term Care. All programs are funded through transfer payments to independent agencies. Services include:

- Non-medical withdrawal management services that allow clients to participate in other services in the continuum of addiction treatment.
- Non-residential services, including individual, group, day/evening counselling and programming that assist clients to develop the skills required to manage their addictions, related problems and lifestyles. Assessment services, often delivered on a non-residential basis, involve an in-depth assessment of the client's ability to be successful in addiction treatment and referral to the type of services where the client is likely to receive the most appropriate treatment. Ontario has implemented standardized assessment tools for all clients and programs.
- Residential services, including assisting clients to develop the skills required to manage their addictions, related problems and lifestyles substance–free. Recovery homes include addiction treatment and practical programming such as lifeskills and pre-vocational training.

The key objective of all drug and alcohol programs is that employed clients maintain their employment and unemployed clients receive lifeskills and pre-vocational programming which enhances their employability.

2004-2005 activities:

Statistics on Unduplicated Clients[3] Treated During April 1, 2004 – March 31, 2005 in Addiction Program - LMAPD Agencies.

2004-05	Non-Residential Services	Residential Services**	Withdrawal Management***
Number of individuals (unduplicated # of clients) receiving services	42714	8645	14683
Number of individuals Employed at admission*	21765	2931	5195
Number of individuals discharged in 04/05	26557	6391	13338
Number of individuals discharged because they completed service plan	12874	4134	7465

* *Employed includes (Self) Employed full/part time and student/retraining*

** *Includes Recovery Homes (Supportive Housing)*

*** *Includes community and residential withdrawal management services*

[3] Carryovers plus new admissions. Family/Significant other clients are excluded

The above numbers are based on the number of clients receiving addiction treatment at agencies that are part of the LMAPD cost-sharing agreement. The data have been compiled by the Drug and Alcohol Treatment Information System (DATIS), a provincial client information system.

*Note: 21.3 per cent of total spending for alcohol and drug programs is cost-shared under the LMAPD agreement.

➢ **Employment Related Programs in Provincial Psychiatric Hospitals**

The Ministry of Health and Long-Term Care funds a variety of programs that provide employment services to people with serious mental illness. Services are provided directly, in the case of provincial psychiatric hospitals, or through third parties.

The following key elements of employment supports are delivered in the various settings described above:

- *Supports to Sustaining Education / Employment*
  The goal is to provide support as required to ensure that consumers can keep their jobs or remain in their chosen educational program.

  Key features include education or problem solving for consumers, employers, and co-workers as well as co-ordination and advocacy to ensure consumers have access to necessary community supports, including income, housing, counselling and medical benefits.

- *Job Development / Creation / Employer Outreach*
  The goal of this service is to increase the overall number of employment opportunities available, and improve consumers' access to those opportunities. Employment opportunities include paid temporary employment and permanent jobs.

  Jobs may be created through the development of a consumer-operated alternative business, an agency-sponsored business or another enterprise. Outreach, education and support are provided to employers who may be interested in hiring people with mental illness.

- *Skills Development / Training / Education*
  To develop the general and/or technical skills that consumers need to succeed in their chosen job search, or to pursue their chosen educational goals, clients participate in skills development, training and education.

Key features include teaching generic skills, such as getting organized for work or getting along with colleagues, as well as specific technical skills, such as operating a cash register or a computer software program. These services may be delivered through volunteering, job coaching in unpaid or paid temporary placements with employers, or through educational programs or apprenticeships.

- *Skills Training on the Job*
  Skills training on the job is designed to develop an individual's general and/or technical job skills during paid permanent employment.

  Training can be delivered by a job coach, supervisor or colleagues at a local business, consumer-operated business or agency-sponsored business.

- *Job Search Skills / Job Placement*
  Job Search Skills programs teach people how to prepare resumes and how to conduct themselves during job interviews. Job Placement programs approach prospective employers, attempt to match consumers to jobs, and help consumers prepare for employment interviews. Agencies and programs may provide one or both components of this core support element.

- *Employment Planning / Career Counselling*
  Employment planning and career counselling is designed to help people to develop a vocational or employment plan that leads either to further education, or to entry into the labour market.

  A thorough assessment of aptitudes, abilities and interests as well as the local employment market is conducted before the development of an employment plan.

- *Supported Education*
  Supported education helps consumers develop a vocational goal which may involve finding employment or pursuing further education.

  Support may be delivered through a range of activities, such as providing instruction in English as a Second Language, academic upgrading and/or remediation, and sessions on career planning.

- *Leadership Training*
  Leadership training teaches mental health consumers the skills they need to take on a leadership role in creating and running a consumer-operated alternative business, or an agency-sponsored business.

This may involve mentoring and job shadowing, or training consumers/survivors in community development techniques. The expertise of local employers represents a vital resource for leadership training.

2004-2005 activities:

- ✓ These programs served 1426 clients.
- ✓ 489 clients completed programs.
- ✓ 180 clients were able to obtain employment
- ✓ 171 clients were able to maintain employment.

Community Mental Health Programs

➢ **Supported Employment**

Supported employment and other employment-related services are offered by a variety of agencies and businesses in the community that focus on meeting the needs of people with serious mental illness. Agency-sponsored businesses are owned and operated by mental health agencies to provide rehabilitation and employment for people with serious mental illness. These kinds of businesses offer employment opportunities which pay employees minimum wage or higher.

As well, some community agencies focus exclusively on providing employment supports to people with mental illness while other agencies offer additional services such as case management, which may include an employment support component. The overall objective of these programs is to increase employability by helping individuals to prepare for, obtain and maintain employment.

2004-2005 activities:

- ✓ Supported employment served 4,626 clients
- ✓ 1,354 clients completed the program.
- ✓ 1,658 clients were able to obtain employment
- ✓ 1,109 were able to maintain employment.

➢ **Supported Education**

Supported education programs operate within the community college system. The programs are offered to people with serious mental illness who are interested in furthering their education and/or finding employment. Services include providing instruction in English as a second language, academic upgrading, career planning and on-site support. The objective is to help individuals develop a vocational goal.

2004-2005 activities:

- ✓ Supported education served 240 clients.
- ✓ 202 clients completed the program.
- ✓ 80 participants were able to obtain employment
- ✓ 31 were able to maintain employment.

➢ **Consumer Operated Alternative Businesses**

Alternative businesses are developed and operated by consumer employees. The businesses offer full time and part-time employment at market rate or higher. The services provided include job development, work adjustment, job placement and supported employment. Self-employment development opportunities also exist for consumers who want to earn income through independent contract work.

2004-2005 activities:

- ✓ Alternative businesses served 506 clients.
- ✓ 137 clients completed the program.
- ✓ 438 clients were able to obtain employment
- ✓ 240 clients were able to maintain employment.

➢ **Attendant Services**

Program objective is to assist people with physical disabilities who require attendant services, including support at work to maintain paid employment and/or while attending an adult education program to obtain a degree, certificate.

Attendant services include:

- Lifting and transferring
- Dressing/undressing
- Washroom assistance including toileting, emptying leg bag, bathing and washing;
- Assistance with eating
- Other activities consistent with helping an individual prepare for a workday or classroom.

Eligibility Criteria:

- Insured under the Health Insurance Act of Ontario; and
- 16 years of age or older; and
- Able to direct their own personal support and homemaking services; and
- Unable to have their needs met through other existing programs or services.

Attendant services are provided through 3 program streams:

1. Attendant services in supportive housing (on-site pre-scheduled and on-call service availability 24 hours a day),
2. Attendant outreach services (pre-scheduled attendant services generally available from early morning to late evening), and
3. Direct funding – self-managed attendant services (participant is provide funding in lieu of attendant services and uses the funding to employ attendants)

2004-2005 activities:

- ✓ Attendant services served 359 clients[4].

[4] Approximately 5,500 clients are served each year in all attendant services programs. 359 represents the number of clients who received attendant services in the workplace or at a post secondary educational facility in support of a program leading to a degree, or certificate.

Highest Level of Education Attainment

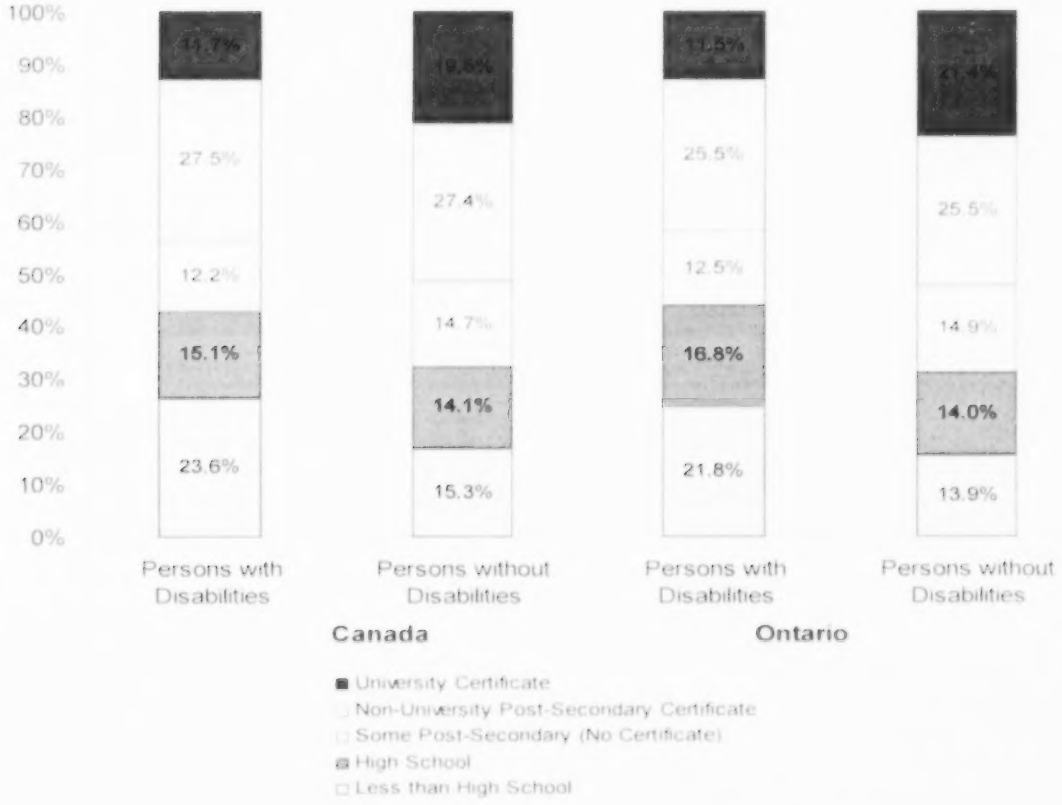

Source: Statistics Canada, 2003, Survey of Labour and Income Dynamics, 2003.

The above chart illustrates that in 2003, a greater percentage of people with disabilities did not complete high school or obtain university certificates, compared to the rest of the population. However, in both Ontario and Canada, people with disabilities were just as likely as the rest of the population to obtain a non-university post-secondary certificate.

Highest Level of Education Attainment

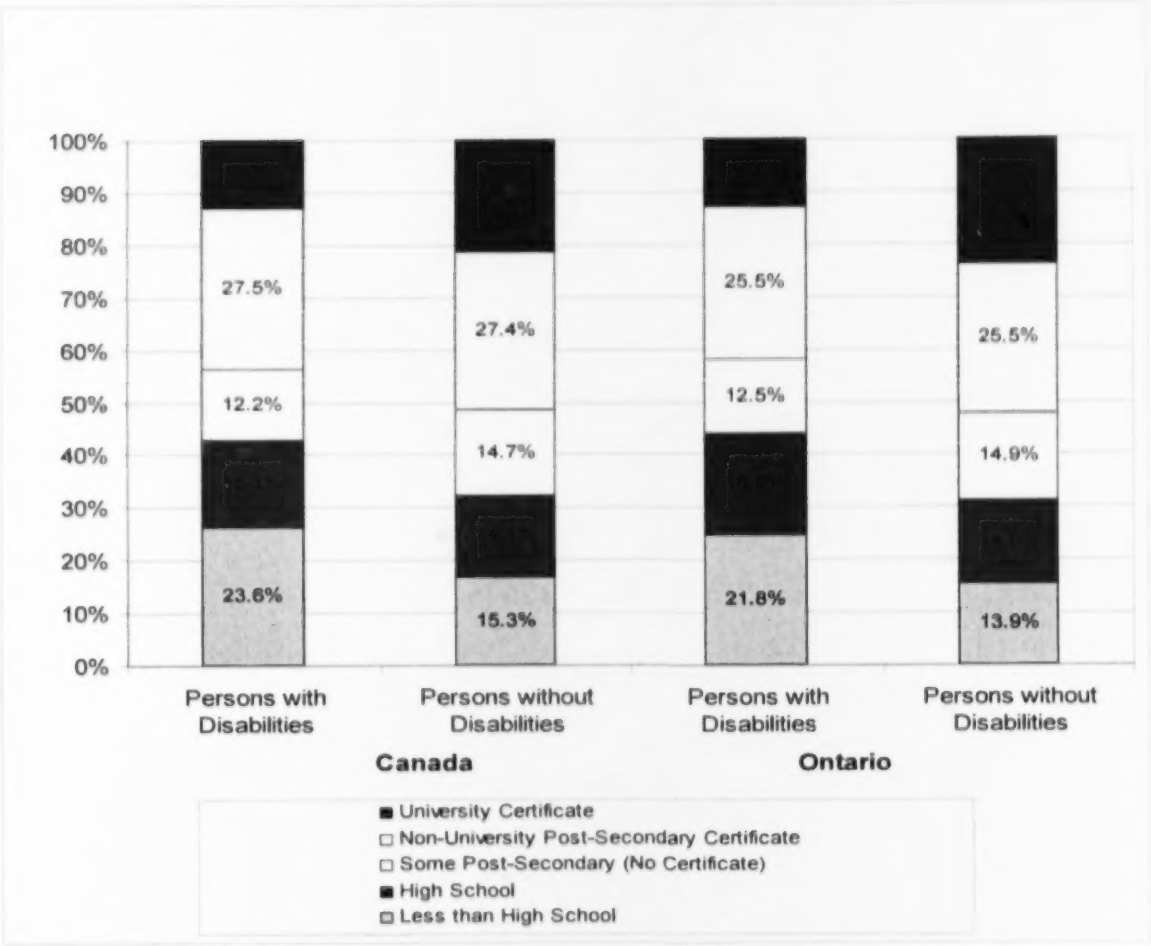

Source: Statistics Canada, 2003. Survey of Labour and Income Dynamics, 2003.

The above chart illustrates that in 2003, a greater percentage of people with disabilities did not complete high school or obtain university certificates, compared to the rest of the population. However, in both Ontario and Canada, people with disabilities were just as likely as the rest of the population to obtain a non-university post-secondary certificate.

Section 3: Ministry of Training, Colleges and Universities

A broad range of programs and services at the post-secondary level have been identified for cost-sharing. These programs and services assist students as they work towards the successful completion of their post-secondary education; thus, enabling them to obtain and maintain meaningful employment.

➢ **Accessibility Fund for Students with Disabilities**
Funding is provided to colleges and universities to assist them in meeting their obligations under the Ontario Human Rights Code to make their programs and services accessible to students with disabilities. This funding is intended to supplement any expenditures colleges and universities make from their general revenues to meet their legal obligations.

➢ **Print-Alternate Materials Fund**
This fund covers expenses that occur with providing print-alternate materials for students with disabilities in colleges and universities.

2004-2005 activities:
- ✓ The print-alternate materials fund served 530 clients.

➢ **George Brown College Support Services for the Hearing-Impaired**
These funds are administered by George Brown College to provide support services, including sign-language interpreters, to deaf, deafened and hard of hearing students at colleges in the Greater Toronto Area and those in special programs offered at George Brown College.

➢ **Educational Support Services**

- **Canadian Hearing Society**
  Through an agreement with the Canadian Hearing Society, funds are used to provide interpreter and computerized notetaking services for part-time deaf, deafened and hard of hearing students at postsecondary institutions.

  2004-2005 activities:
  - ✓ Educational support services served 22 clients.

- **Interpreter and Intervener Funds**
  Funds are used to provide resources for colleges outside the Greater Toronto Area, and for universities throughout the province to assist these institutions in defraying the actual expenses for sign-language interpreters, interveners, computerized note takers and real-time captioning for deaf, deafened and hard-of-hearing students.

2004-2005 activities:

✓ Interpreter Funds served 214 clients.

➢ **Learning Opportunities Initiative**

- **Enhanced Services Fund**
  Enhanced services funds up to two full-time positions at each public postsecondary institution to help college and university students with learning disabilities get help from learning strategists and assistive technologists with expertise in learning disabilities.

- **Regional Assessment and Resource Centres**
  Funding is provided to two regional assessment and resource centres at Queen's University, Kingston, and Cambrian College, Sudbury. These centres provide diagnoses, research and support to public to help promote successful academic outcomes for post-secondary students with learning disabilities.

  2004-2005 activities:

  ✓ The Regional Assessment and Resource Centres served 512 clients.

- **French Language Assessment Project**
  Under this project, funding is used to support the French language adaptation of a number of standard psychological and other assessment tools to make them available for the first time in French.

➢ **Out-of-Country Bursary for Deaf Students**

This bursary is available through the Ontario Student Assistance Program to assist deaf, deafened, and hard-of-hearing students who attend out-of-country institutions because they require instruction in American Sign Language. Students receive the bursary for all eligible education costs including tuition, books and supplies, and living expenses, above the weekly loan maximum of $275 per week of study. The first $275 of assistance per week is through the Canada-Ontario Integrated Student Loan.

2004-2005 activities:

✓ The Ontario out-of-country bursary for deaf students served 95 clients.

Section 4:

Program Expenditures

LMAPD ELIGIBLE PROGRAM	FINAL ELIGIBLE EXPENDITURES ($ MILLIONS)	
	2003-2004	2004-2005
Ministry of Community and Social Services		
ODSP: Employment Supports	31.9	35.1
Supported Employment	9.9	9.8
Ontario Works: Addiction Services (75% of total expenditures are cost-shared. Total spending in 2003-04 was $2.9 million and in 2004-05 was $4 million)	2.2	3.0
Foundations Program (60% of total expenditures are cost-shared. Total spending in 2003-04 was $14.7million and in 2004-05 was $16.1 million)	8.8	9.6
Sub-Total	52.8	57.5
Ministry of Health and Long Term Care		
Alcohol and Drug Programs (21.3% of total expenditures are cost-shared. Total spending in 2003-04 was $82.9 million and in 2004-05 was $84.5 million)	17.7	18.0
Employment Related Programs in Provincial Psychiatric Hospitals	3.5	3.6
Community Mental Health Employment Programs:		
Supported Employment	8.1	7.9
Supported Education	0.5	0.6
Consumer Operated Alternative Business	2.0	2.1
Attendant Services	---	2.8
Sub-Total	31.8	35.0
Ministry of Training, Colleges and Universities		
Accessibility Fund for Students with Disabilities	16.9	16.9
Print-Alternate Materials Fund	1.1	1.1
George Brown College Support Services for Hearing Impaired	0.5	1.0
Educational Support Services	0.9	2.1
Learning Opportunities Initiative	8.3	7.9
Out-of-country Bursary for Deaf Students	2.9	2.8
Sub-Total	30.6	31.8
Administration Cost @ 15% of the total Provincial Expenditures	17.3	18.6
Total Expenditures	132.5	142.9
Federal Contribution	66.3	71.5

LOOKING AHEAD

Ontario looks forward to continuing to assist Ontarians with disabilities to overcome challenges they often face when seeking employment. We know that more needs to be done, and the statistics included in this report paint a compelling picture. We need to look for more ways to work together to enhance the supports and services we provide so that no one who wants to work is left out. Ontario will continue to pursue our goal of full inclusion for our citizens with disabilities in all areas of society by funding programs that provide people with disabilities with an opportunity to prepare for the workplace and to secure jobs.

Entente Canada-Ontario sur le marché du travail visant les personnes handicapées

Rapport annuel de 2004-2005

Décembre 2005

TABLE DES MATIÈRES

Message de la ministre 1
Introduction 2

Programmes et services dont les coûts sont partagés aux termes de l'Entente

Section 1 : Ministère des Services sociaux et communautaires
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – Soutien de l'emploi 4
Programmes d'assistance au travail 4
Services visant le traitement de la toxicomanie du programme Ontario au travail 5
Programme Fondations 6

Tableaux :
Participation au marché du travail 8
Gains des personnes handicapées 9

Section 2 : Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
Programmes de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie 10
Programmes liés à l'emploi offerts dans les hôpitaux psychiatriques provinciaux 11
Programmes de santé mentale communautaires :
Assistance en milieu de travail 14
Soutien à l'éducation 14
Entreprises innovatrices exploitées par les clientes et clients 15
Services d'auxiliaires 15

Tableau :
Plus haut niveau de scolarité atteint 17

Section 3 : Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Fonds pour l'accessibilité des étudiantes et étudiants handicapés 18
Fonds pour la création de matériel dans des formats de substitution 18
Services de soutien du Collège George Brown pour les étudiantes et étudiants ayant une déficience auditive 18
Services auxiliaires pour les étudiants :
Société canadienne de l'ouïe 18
Fonds pour services d'interprète/intervenant 19
Programme d'aide à l'apprentissage:
Fonds pour l'amélioration des services 19
Centres régionaux d'évaluation et de ressources 19
Projet d'évaluation en langue française 19
Bourse d'études pour les étudiantes et étudiants sourds poursuivant des études à l'extérieur de l'Ontario 19

Section 4 :
Dépenses de programmes 21

Perspectives d'avenir 22

Message de Sandra Pupatello, ministre des Services sociaux et communautaires

Au nom du gouvernement de l'Ontario, je suis heureuse de présenter notre rapport annuel de 2005 sur les programmes et services dont les coûts sont partagés aux termes de l'Entente Canada-Ontario sur le marché du travail visant les personnes handicapées.

Depuis la signature de cette entente avec le gouvernement fédéral en mai 2004, notre province a fait de grands progrès pour ce qui est d'améliorer les possibilités offertes aux personnes handicapées de participer à la vie sociale et économique de notre province.

La loi historique adoptée par notre province, soit la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, ouvre la voie qui permettra de faire de l'Ontario une province plus accessible d'ici 2025.

Les programmes et services visés par l'Entente nous montrent ce que nous pouvons faire dès maintenant – éliminer les obstacles et améliorer les possibilités d'emploi pour les personnes handicapées. Grâce à cette entente, nous aidons les personnes handicapées à améliorer leur formation professionnelle ainsi que leurs compétences professionnelles et aptitudes à la vie quotidienne.

Le présent rapport offre un aperçu des programmes et services liés à l'emploi que fournit notre gouvernement pour les personnes handicapées. Il représente la première de nombreuses mesures dans une nouvelle période de coopération fédérale-provinciale-territoriale ayant pour but d'éliminer les obstacles à l'emploi et d'améliorer la vie des personnes handicapées.

Bien que nous ayons fait de bons progrès pour aider les Ontariennes et Ontariens handicapés à contribuer à la prospérité de notre province, nous avons encore beaucoup à faire.

Notre gouvernement est déterminé à rendre l'Ontario plus accessible, car l'accessibilité n'est pas seulement la bonne chose à faire – elle est la chose intelligente à faire. Elle ouvre tout un monde de possibilités, non seulement pour les personnes handicapées, mais également pour les entreprises et la société entière. Après tout, rendre l'Ontario plus accessible, c'est la rendre plus prospère – et ça, c'est l'affaire de tout le monde.

La ministre des Services sociaux et communautaires,

Sandra Pupatello

Introduction

> *« Pour réaliser notre plein potentiel en tant que province, nous devons nous assurer que tous les Ontariens et Ontariennes puissent réaliser leur plein potentiel en tant qu'individu. Nous ne devons négliger personne. C'est pourquoi notre but est d'inclure les personnes handicapées de l'Ontario au sein de toutes les sphères de la société. C'est la meilleure chose à faire pour notre économie et notre société. »*
>
> ***Premier ministre Dalton McGuinty, mai 2004***

L'Entente Canada-Ontario sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH) a été signée en mai 2004. Aux termes de cette entente, le Canada et l'Ontario partagent le coût de 18 programmes qui sont liés à l'emploi et destinés aux personnes handicapées et qui sont financés par l'intermédiaire des ministères des Services sociaux et communautaires, de la Santé et des Soins de longue durée, et de la Formation et des Collèges et Universités.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont engagés à présenter chaque année un rapport sur les programmes et services financés aux termes de l'Entente. Ce premier rapport annuel met en évidence les réalisations de l'Ontario pour ce qui est d'aider les personnes handicapées à avoir accès aux outils dont elles ont besoin pour obtenir et conserver un emploi intéressant.

Cette initiative a pour but d'améliorer la situation au plan de l'emploi des personnes handicapées et vise ainsi les objectifs suivants :

- améliorer l'employabilité des personnes handicapées;
- accroître les possibilités d'emploi qui s'offrent aux personnes handicapées;
- tirer parti des connaissances actuelles dans ce domaine.

Le document intitulé *À l'unisson : Une approche canadienne concernant les personnes handicapées* a traduit la volonté des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de réaliser leur vision commune visant l'inclusion complète des personnes handicapées dans leurs collectivités et la société.

L'emploi est l'un des piliers de l'inclusion complète des personnes handicapées dans la société. Un grand nombre de personnes handicapées peuvent et désirent travailler, mais continuent de faire face à des obstacles qui les empêchent de s'épanouir pleinement.

Le rapport annuel de cette année présente un aperçu de chacun des programmes dont les coûts sont partagés aux termes de cette entente, des données relatives aux indicateurs sociaux, ainsi que des données sur la clientèle

soulignant les réalisations accomplies par les personnes handicapées grâce aux programmes et services offerts en Ontario.

Sources des données

Le rapport de référence sur l'EMTPH de 2004 comprenait des données sur les indicateurs sociaux tirés de l'*Enquête sur la participation et les limitations d'activités* (EPLA), la principale source de données statistiques détaillées sur les questions touchant les personnes handicapées au Canada. L'EPLA a eu lieu pour la première fois en 2001 et sera menée de nouveau après le recensement de 2006. Le rapport de cette année utilise une autre importante enquête de Statistique Canada, l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), pour présenter les indicateurs sociaux. L'EDTR a lieu chaque année et constitue une riche source de renseignements sur le revenu, l'emploi, l'éducation et autres sujets touchant la population adulte canadienne. L'un des aspects intéressants de l'EDTR est qu'elle suit les mêmes personnes sur plusieurs années, permettant ainsi de dégager les tendances. Grâce à l'EDTR, les rapports annuels sur l'EMTPH pourront indiquer les changements dans le niveau de scolarité, l'emploi et le revenu et comparer les tendances liées aux personnes handicapées et non handicapées. Toutefois, même si les tendances statistiques de base pour l'éducation, l'emploi et le revenu qui se dégagent de l'EPLA et de l'EDTR sont compatibles, des différences dans les deux enquêtes empêchent la comparaison précise de leurs résultats.

Il importe également de ne pas oublier que ces résultats sont influencés par une vaste gamme de facteurs qui dépassent le cadre de l'EMTPH. Étant donné que les indicateurs sociaux généraux n'indiquent pas dans quelle mesure les initiatives liées à l'EMTPH influent sur les tendances, il faut se garder de tirer des conclusions sur le lien entre les données et l'efficacité des programmes et services financés aux termes de l'Entente. En outre, comme les données sont le fruit de déclarations volontaires, elles pourraient ne pas être complètes.

Partage des coûts aux termes de l'Entente

L'Entente Canada-Ontario sur le marché du travail visant les personnes handicapées est une entente de deux ans conclue avec le gouvernement du Canada. Aux termes de l'Entente, le gouvernement fédéral a accepté d'assumer jusqu'à 50 % du coût des programmes et services qui répondent aux objectifs de l'Entente. Des discussions en vue de prolonger l'Entente sont en cours.

En 2004-2005, l'Ontario a dépensé pour les programmes et services financés aux termes de l'EMTPH un total de 142,9 millions de dollars, sur lequel la contribution fédérale a été de 71,5 millions de dollars.

Section 1: Ministère des Services sociaux et communautaires

➢ Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – Soutien de l'emploi

Le volet Soutien de l'emploi du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) est un programme basé sur les choix de la clientèle qui met l'accent sur l'élimination des obstacles auxquels font face les personnes handicapées qui souhaitent trouver un emploi soumis à la concurrence. Le but est d'aider les personnes handicapées à trouver un emploi soumis à la concurrence ou de conserver leur emploi dans les situations de crise où leur emploi est menacé en raison de leur handicap.

Les personnes admissibles peuvent choisir parmi une vaste gamme de mesures de soutien, notamment : préparation à l'emploi, planification de l'emploi, formation professionnelle, formation particulière au poste de travail, placement dans un emploi, maintien de l'emploi, services d'interprétation et d'intervention, logiciels adaptatifs et appareils d'aide à la mobilité. La personne choisit les biens et les services précis dont elle a besoin ainsi que le fournisseur. Les mesures de soutien sont indiquées dans un plan de recherche d'emploi qui énonce également les objectifs d'emploi de la personne ainsi que les obstacles particuliers liés à sa condition de personne handicapée qu'elle doit surmonter pour atteindre ces objectifs.

En six ans de fonctionnement, 4 694 dossiers de bénéficiaires ont été fermés Au total, près de 40 pour 100 de la clientèle dont le dossier a été fermé a pu obtenir ou conserver un emploi soumis à la concurrence.

Activités en 2004-2005 :

- ✓ 9 738 clientes et clients ont bénéficié du soutien de l'emploi.
- ✓ 1 492 clientes et clients ont obtenu un emploi.
- ✓ 354 clientes et clients ont conservé leur emploi.

*Ces chiffres n'incluent pas les personnes ayant commencé leur plan de recherche d'emploi en 2004-2005 et qui en poursuivait la mise en oeuvre à la fin de l'année.

➢ Programmes d'assistance au travail

Les programmes d'assistance au travail aident les personnes ayant un handicap physique ou une déficience intellectuelle qui ont besoin d'aide supplémentaire pour s'adapter à un emploi, qu'il s'agisse pour elles de s'adapter matériellement au milieu de travail, de pouvoir composer avec de nouveaux facteurs de stress et défis dans leur emploi ou simplement de s'habituer aux exigences quotidiennes du travail.

Activités en 2004-2005:

- ✓ 215 clientes et clients ayant un handicap physique et 2 677 clientes et clients ayant une déficience intellectuelle ont bénéficié des programmes d'assistance au travail.
- ✓ 46 clientes et clients ayant un handicap physique et 1 582 clientes et clients ayant une déficience intellectuelle ont mené à bien un programme d'assistance au travail.
- ✓ 41 clientes et clients ayant un handicap physique et 291 clientes et clients ayant une déficience intellectuelle ont obtenu un emploi grâce à un programme d'assistance au travail.
- ✓ 21 clientes et clients ayant un handicap physique et 277 clientes et clients ayant une déficience intellectuelle ont conservé leur emploi grâce à un programme d'assistance au travail.

➢ **Services visant le traitement de la toxicomanie du programme Ontario au travail**

Les services visant le traitement de la toxicomanie du programme Ontario au travail visent à améliorer l'employabilité des participantes et participants en leur facilitant l'accès à un traitement lorsque la toxicomanie constitue un obstacle à l'emploi. Bon nombre des participantes et participants doivent surmonter plus d'un obstacle à l'emploi.

Le programme comporte trois volets : dépistage, évaluation et traitement de la toxicomanie. Les personnes sont orientées vers ces services lorsqu'elles en font volontairement la demande ou lorsqu'il y a de bonnes raisons de croire que la toxicomanie constitue dans leur cas un obstacle à l'emploi. Les agentes et agents chargés des cas dirigent les participantes et participants vers des spécialistes qui suivent un processus de dépistage. Si le dépistage indique la présence d'une toxicomanie susceptible de constituer un obstacle à l'emploi, la personne est orientée vers un organisme de lutte contre la toxicomanie aux fins d'évaluation et de traitement.

Les personnes qui reçoivent du soutien du revenu du POSPH peuvent également participer volontairement à ces services.

Activités en 2004-2005 :

- ✓ 1 571 clientes et clients ont bénéficié des services visant le traitement de la toxicomanie du programme Ontario au travail.
- ✓ 693 clientes et clients ont mené à bien le programme.
- ✓ 110 clientes et clients ont pu obtenir un nouvel emploi.

*N.B. 75 pour 100 des coûts des services visant le traitement de la toxicomanie du programme Ontario au travail fait l'objet d'un partage des coûts aux termes l'EMTPH. Cela correspond approximativement à la partie des dépenses qui vise le soutien de l'emploi.

➢ Programme Fondations

Créé en 2000, le programme Fondations est un programme de transition s'adressant aux jeunes adultes qui ont une déficience intellectuelle et qui quittent l'école. Son principal objectif est d'aider les jeunes et leur famille à établir un plan pour réussir la transition de l'école vers des activités communautaires, la vie dans la collectivité ou des possibilités d'emploi.

Le programme est géré par un organisme approuvé bénéficiant de paiements de transfert et fournit aux participantes et participants, par l'entremise de partenariats communautaires, des mesures de soutien innovatrices de durée limitée. La vaste gamme d'expériences offerte met l'accent sur l'éducation permanente et la croissance et le développement personnels nécessaires pour que chaque personne puisse atteindre ses objectifs d'intégration communautaire.

Parmi les principaux éléments du programme, on peut citer les méthodes personnalisées qui favorisent une plus grande autonomie, les partenariats communautaires et la participation utile de la cliente ou du client et de sa famille dans la conception et la prestation de mesures de soutien à la transition d'une durée limitée.

Voici certains des objectifs du programme :

- Améliorer la qualité de la participation communautaire en mettant l'accent sur le choix informé, la contribution et la participation utile;
- Accroître le nombre de personnes (ayant terminé leurs études) qui reçoit des mesures de soutien rentables, tant du système de services et que de la collectivité en général;
- Éliminer les obstacles et les freins à l'inclusion;
- Faire la promotion de l'éducation permanente et du développement personnel;
- Appuyer les familles;
- Aider les personnes à faire la transition vers des activités de jour ou un emploi convenables et rentables, en fonction de leurs capacités et besoins particuliers. Pour certaines personnes, cela peut comprendre un emploi rémunéré, pour d'autres, cela peut signifier la transition vers d'autres formes de vie professionnelle, l'initiation à la vie quotidienne ou des programmes de loisirs.
- Faciliter la transition des personnes pour leur permettre d'entrer dans le programme ou d'en sortir ainsi que les liens avec d'autres services.

Ce programme vise les jeunes adultes qui ont une déficience intellectuelle et qui terminent leurs études secondaires, vivent à la maison avec leur famille et ont besoin d'aide pour faire la transition de l'école à la prochaine phase de leur vie.

Activités :

- ✓ Depuis la mise en place du programme en 2000, 2 650 jeunes adultes ont reçu des services.

*N.B. 60 pour 100 des dépenses totales du programme Fondations fait l'objet d'un partage des coûts aux termes de l'EMTPH.

Participation au marché du travail

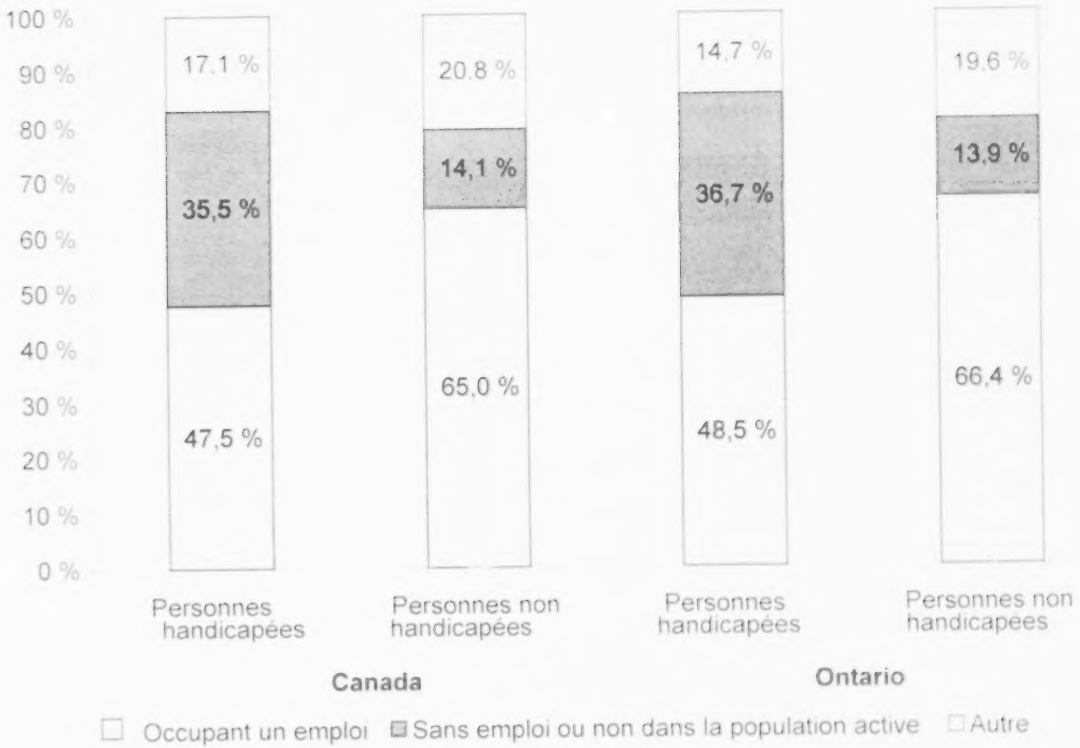

Source : Statistique Canada. 2003. *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*. 2003.

Le tableau ci-dessus montre qu'un pourcentage élevé de personnes handicapées en Ontario et au Canada ne fait pas partie du marché du travail comparativement au reste de la population. Les taux observés en Ontario sont près de la moyenne nationale.[1]

[1] La situation d'activité est indiquée à l'aide d'une variable de l'EDTR représentant la situation d'activité annuelle. C'est-à-dire que les personnes sont jugées « occuper un emploi » seulement si elles occupent un emploi pendant toute l'année. On procède de la même façon pour les personnes sans emploi ou qui ne font pas partie de la population active. Les personnes qui occupent un emploi seulement pendant une partie de l'année ou qui subissent d'autres changements touchant leur situation d'activité sont incluses dans la catégorie « autre ». Cette façon de procéder fournit un portrait prudent ou quelque peu sous-estimé de la situation d'emploi globale.

Participation au marché du travail

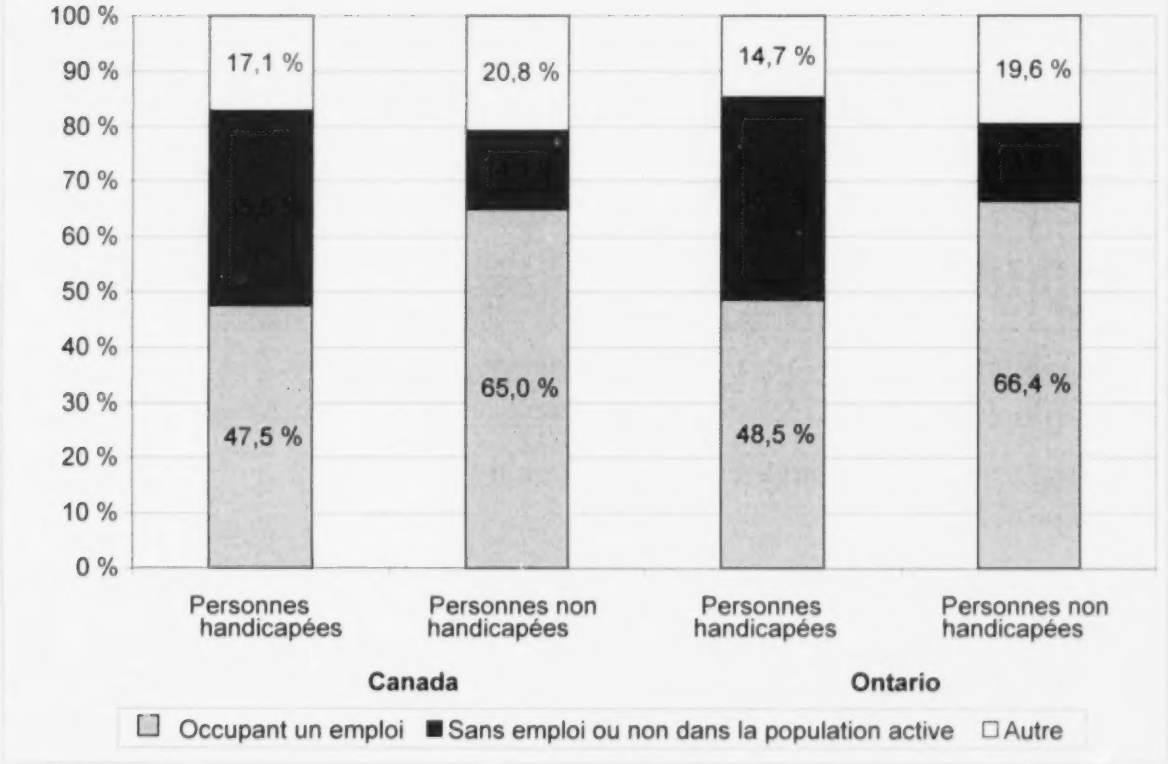

Source : Statistique Canada, 2003. *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, 2003.

Le tableau ci-dessus montre qu'un pourcentage élevé de personnes handicapées en Ontario et au Canada ne fait pas partie du marché du travail comparativement au reste de la population. Les taux observés en Ontario sont près de la moyenne nationale.[1]

[1] La situation d'activité est indiquée à l'aide d'une variable de l'EDTR représentant la situation d'activité annuelle. C'est-à-dire que les personnes sont jugées « occuper un emploi » seulement si elles occupent un emploi pendant toute l'année. On procède de la même façon pour les personnes sans emploi ou qui ne font pas partie de la population active. Les personnes qui occupent un emploi seulement pendant une partie de l'année ou qui subissent d'autres changements touchant leur situation d'activité sont incluses dans la catégorie « autre ». Cette façon de procéder fournit un portrait prudent ou quelque peu sous-estimé de la situation d'emploi globale.

Gains des personnes handicapées[2]

Un nombre disproportionné de personnes handicapées en Ontario, comme dans le reste du pays, n'a pas de gains d'emploi. En 2003, 63 pour 100 des personnes handicapées en Ontario ont indiqué avoir touché des gains provenant d'un emploi, comparativement à 85 pour 100 des personnes non handicapées.

Pour les personnes qui travaillent, les gains moyens sont moins élevés chez les personnes handicapées que dans le reste de la population. Les gains moyens des personnes handicapées qui travaillent en Ontario sont de 31 800 $, alors qu'ils sont de 38 300 $ pour les personnes non handicapées.

Les tableaux ci-dessous montrent la répartition des revenus des personnes handicapées qui ont touché un revenu d'emploi en 2003 et de ceux des personnes non handicapées.

Répartition des gains des personnes handicapées en Ontario

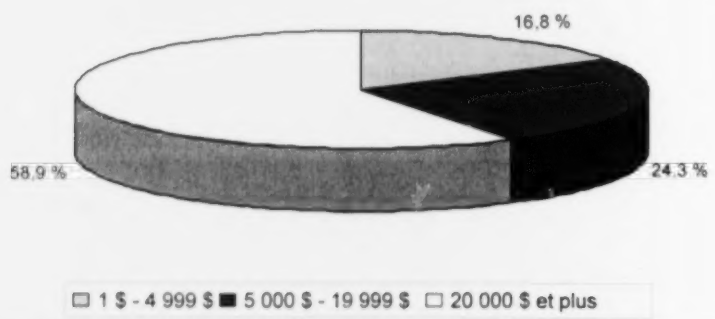

Répartition des gains des personnes non handicapées en Ontario

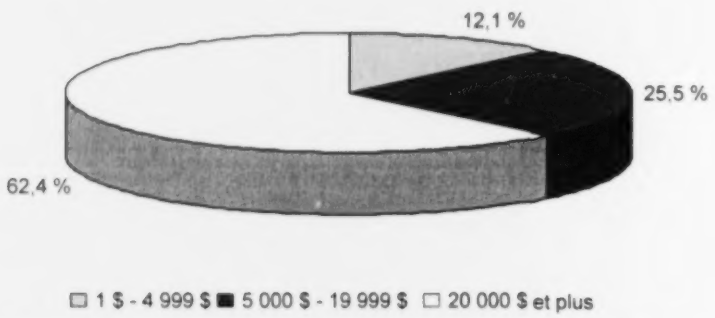

Source : Statistique Canada, 2003. *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, 2003.

[2] Les *gains* incluent tout revenu gagné grâce à un emploi, y compris grâce à un travail indépendant. Ils n'incluent pas les revenus provenant de l'aide sociale, d'investissements, etc.

Section 2 : Ministère de la Santé et des Soins de longue durée

Programmes de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie

Les programmes de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie sont financés par la Direction de la santé mentale et des dépendances du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Tous les programmes sont financés grâce à des paiements de transfert à des organismes indépendants. Ces services comprennent :

- Les services non médicaux de gestion du sevrage qui permettent aux clientes et clients de recevoir d'autres services appartenant au continuum de traitement de la toxicomanie.
- Les services offerts hors établissement, notamment le counselling et les programmes individuels, de groupes et de jour/soir visant à aider les clientes et clients à acquérir les compétences voulues pour gérer leurs toxicomanies et les problèmes et modes de vie qui en découlent. Les services d'évaluation, souvent offerts ailleurs qu'en établissement, comprennent une évaluation approfondie de la capacité de la cliente ou du client de terminer avec succès un traitement de toxicomanie et l'orientation vers le type de services qui est susceptible d'offrir à la cliente ou au client le traitement lui convenant le mieux. L'Ontario a adopté des outils d'évaluation normalisés pour tous les clients et clientes et les programmes.
- Les services en établissement, notamment ceux qui visent à aider les clientes et clients à acquérir les compétences leur permettant de gérer leurs toxicomanies et les problèmes et modes de vie qui en découlent, sans alcool ou drogue. Les centres de réadaptation pour toxicomanes offrent des programmes de traitement de la toxicomanie ainsi que des programmes pratiques comme la dynamique de vie et la formation préprofessionnelle.

Le principal objectif de tous les programmes de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie est d'aider les clientes et clients qui ont un emploi à le conserver, et celles et ceux qui n'en ont pas à acquérir les compétences en dynamique de la vie et la formation préprofessionnelle qui améliorent leur employabilité.

Activités en 2004-2005 :

Données sur la clientèle sans double compte[3] traitée du 1er avril 2004 au 31 mars 2005 dans un programme de lutte contre la toxicomanie – Organismes de l'EMTPH.

2004-2005	Services hors établissement	Services en établissement**	Gestion du sevrage***
Nombre de personnes (sans double compte) recevant des services	42 714	8 645	14 683
Nombre de personnes ayant un emploi au moment de l'admission*	21 765	2 931	5 195
Nombre de personnes ayant reçu leur congé en 2004-2005	26 557	6 391	13 338
Nombre de personnes ayant reçu leur congé parce qu'elles ont mené à bien leur plan de services	12 874	4 134	7 465

* *Emploi (à son compte) à temps plein ou partiel, y compris les élèves et le recyclage.*
** *Comprend les foyers de réadaptation (logement avec services de soutien).*
*** *Comprend les services de gestion du sevrage communautaires et en établissement.*

Les chiffres ci-dessus sont basés sur le nombre de clientes et clients recevant un traitement de la toxicomanie dans un organisme visé par l'EMTPH sur le partage des coûts. Les données ont été compilées par le DASIT (Drogue et alcool – Système d'information sur le traitement), un système provincial d'information sur la clientèle.

*N.B. 21,3 pour 100 des dépenses totales des programmes de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie fait l'objet d'un partage des coûts aux termes de l'EMTPH.

- **Programmes liés à l'emploi offerts dans les hôpitaux psychiatriques provinciaux**

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée finance divers programmes offrant des services liés à l'emploi aux personnes ayant une maladie mentale grave. Les services sont fournis directement dans le cas des hôpitaux psychiatriques provinciaux ou par l'intermédiaire d'organismes tiers.

Les composantes clés suivantes du soutien de l'emploi sont offertes dans les divers milieux décrits plus haut :

[3] Reports et nouvelles admissions. Famille et personne la plus proche exclues.

- *Mesures de soutien pour la poursuite des études et le maintien de l'emploi*
  Ce service a pour but d'offrir une aide aux clientes et clients pour leur permettre de conserver leur emploi ou de poursuivre leurs études.

  Les principaux services sont la sensibilisation aux problèmes auxquels font face les clientes et clients, les employeurs et les collègues de travail ou la recherche de solutions à ceux-ci et la défense des intérêts des clientes et clients pour s'assurer qu'ils ont accès aux mesures de soutien communautaires voulues, notamment en matière de revenu, de logement, de counselling et d'avantages sociaux médicaux.

- *Développement et création d'emplois et liaison avec les employeurs*
  Ce service vise à augmenter les perspectives d'emploi globales offertes aux clientes et clients et à améliorer leur accès à celles-ci. Les perspectives d'emploi comprennent les emplois temporaires et les emplois permanents rémunérés.

  Des emplois peuvent être créés par l'entremise d'une entreprise innovatrice exploitée par les clientes et clients, d'une entreprise parrainée par un organisme ou de tout autre type d'entreprise. Des services de liaison, d'éducation et de soutien sont offerts aux employeurs qui pourraient souhaiter engager des personnes ayant une maladie mentale.

- *Perfectionnement des compétences, formation et éducation*
  Pour acquérir les compétences générales ou techniques dont ils ont besoin pour réussir dans leur recherche d'emploi ou pour atteindre leurs objectifs éducatifs, les clientes et clients participent à des programmes de perfectionnement des compétences, de formation et d'éducation.

  Les principaux services offerts incluent l'enseignement de compétences générales, par exemple celles qui consistent à se préparer pour le travail ou à s'entendre avec ses collègues, ainsi que l'enseignement de compétences techniques particulières comme le fonctionnement d'une caisse enregistreuse ou d'un logiciel. Ces services peuvent être fournis grâce au bénévolat, à de la formation particulière au poste de travail dans des placements temporaires rémunérés ou non auprès d'employeurs, ou dans le cadre de programmes éducatifs ou d'apprentissage.

- *Formation professionnelle en cours d'emploi*
  La formation professionnelle en cours d'emploi vise à permettre à une personne d'acquérir des compétences générales ou techniques pendant qu'elle occupe un emploi permanent rémunéré.

  La formation peut être offerte par une formatrice ou un formateur en milieu de travail, par une surveillante ou un surveillant ou par une ou un collègue

dans une entreprise locale, une entreprise innovatrice exploitée par des clientes ou clients ou une entreprise parrainée par un organisme.

- *Recherche d'emploi et placement*
  Les programmes d'acquisition des techniques de recherche d'emploi enseignent aux participantes et participants comment établir un curriculum vitae et comment se comporter au cours d'une entrevue. Dans le cadre des programmes de placement, on fait des démarches auprès d'employeurs éventuels, on s'efforce d'apparier les clientes et clients aux emplois et on les aide à se préparer aux entrevues d'emploi. Les organismes et programmes peuvent offrir l'une ou l'autre de ces composantes essentielles du soutien de l'emploi ou les deux à la fois.

- *Planification à l'emploi et counselling professionnel*
  La planification à l'emploi et le counselling professionnel visent à aider les clientes et clients à établir un plan de carrière ou d'emploi qui mène soit à des études plus poussées, soit à l'entrée dans le marché du travail.

  Une évaluation approfondie des aptitudes, des capacités et des intérêts ainsi que du marché du travail local précède l'établissement d'un plan d'emploi.

- *Soutien à l'éducation*
  Le soutien à l'éducation aide les clientes et clients à se fixer un but professionnel qui peut comporter la recherche d'un emploi ou la poursuite des études.

  Le soutien à l'éducation peut prendre la forme de diverses activités comme l'enseignement de l'anglais langue seconde, le perfectionnement ou le rattrapage scolaire et des séances de planification professionnelle.

- *Formation au leadership*
  La formation au leadership enseigne aux clientes et clients des services de santé mentale les compétences dont ils ont besoin pour assumer un rôle de chef de file en vue de créer et de diriger des entreprises innovatrices exploitées par des clientes ou clients ou des entreprises parrainées par un organisme.

  Cette formation peut comporter du mentorat et l'observation au poste de travail, ou encore l'enseignement aux clientes et clients/survivantes et survivants de techniques de développement communautaire. L'expertise des employeurs locaux représente une ressource précieuse pour la formation au leadership.

Activités en 2004-2005 :

- ✓ 1 426 clientes et clients ont bénéficié de ces programmes.
- ✓ 489 clientes et clients ont mené à bien les programmes.
- ✓ 180 clientes et clients ont pu obtenir un emploi.
- ✓ 171 clientes et clients ont pu conserver leur emploi.

Programmes de santé mentale communautaires

➢ **Assistance en milieu de travail**

L'assistance en milieu de travail et d'autres services liés à l'emploi sont offerts par toute une gamme d'organismes et d'entreprises de la collectivité qui cherchent à répondre aux besoins de personnes ayant une maladie mentale grave. Des entreprises parrainées par des organismes appartiennent à des organismes de santé mentale et sont exploitées par elles dans le but de favoriser la réadaptation et l'emploi des personnes ayant une maladie mentale grave. Ce genre d'entreprises offre aux clientes et clients des emplois pour lesquels ils touchent au moins le salaire minimum.

En outre, certains organismes communautaires fournissent exclusivement des mesures de soutien de l'emploi aux personnes ayant une maladie mentale alors que d'autres offrent des services supplémentaires comme la prise en charge des cas qui peut comporter une composante de soutien de l'emploi. L'objectif général de ces programmes est d'accroître l'employabilité des clientes et clients en les aidant à se préparer à un emploi ainsi qu'à obtenir et à conserver un emploi.

Activités en 2004-2005 :

- ✓ 4 626 clientes et clients ont bénéficié de l'assistance en milieu de travail.
- ✓ 1 354 clientes et clients ont mené à bien le programme.
- ✓ 1 658 clientes et clients ont pu obtenir un emploi.
- ✓ 1 109 clientes et clients ont pu conserver leur emploi.

➢ **Soutien à l'éducation**

Les programmes de soutien à l'éducation sont offerts dans le cadre du système de collèges communautaires. Ces programmes sont offerts aux personnes ayant une maladie mentale grave qui veulent poursuivre leurs études ou trouver un emploi. Les services offerts comprennent l'enseignement de l'anglais langue seconde, le perfectionnement scolaire, la planification de carrière et le soutien sur place. Ces programmes ont pour objectif d'aider les clientes et clients à se fixer un but professionnel.

Activités en 2004-2005 :

- ✓ 240 clientes et clients ont bénéficié du soutien à l'éducation.
- ✓ 202 clientes et clients ont mené à bien le programme.
- ✓ 80 clientes et clients ont pu obtenir un emploi
- ✓ 31 clientes et clients ont pu conserver leur emploi.

➢ **Entreprises innovatrices exploitées par les clientes et clients**

Des entreprises innovatrices sont créées et exploitées par du personnel composé de clientes et clients. Ces entreprises offrent des emplois à temps plein ou à temps partiel qui sont rémunérés au moins au taux du marché. Les services offerts comprennent le développement de l'emploi, l'adaptation à l'emploi, les placements et l'assistance en milieu de travail. Des possibilités de développement du travail indépendant sont également offertes aux clientes et clients qui veulent gagner un revenu comme travailleur autonome à contrat.

Activités en 2004-2005 :

- ✓ 506 clientes et clients ont bénéficié de ce programme.
- ✓ 137 clientes et clients ont mené à bien le programme.
- ✓ 438 clientes et clients ont pu obtenir un emploi
- ✓ 240 clientes et clients ont pu conserver leur emploi.

➢ **Services d'auxiliaires**

Ce programme vise à aider les personnes ayant un handicap physique qui ont besoin de services d'auxiliaires, notamment de soutien au travail afin de conserver leur emploi rémunéré ou de soutien en vue de suivre un programme d'éducation des adultes menant à un diplôme ou à un certificat. Les services d'auxiliaires incluent ce qui suit :

- Levage et transfert;
- Habillage et déshabillage;
- Aide dans la salle de bains – toilette, vidage du sac collecteur d'urine, bain et lavage;
- Aide pour manger;
- Autres activités visant à aider une personne à se préparer pour le travail ou la salle de classe.

Critères d'admissibilité :

- Être assuré aux termes de la *Loi sur l'assurance-santé* de l'Ontario;
- Avoir 16 ans ou plus;
- Être capable de diriger ses services personnels de soutien et d'aide familiale;
- Avoir des besoins auxquels aucun autre programme ou service ne peut répondre.

Les services d'auxiliaires sont fournis selon trois volets :

1. Services d'auxiliaires dans les logements avec services de soutien (services sur place prédéterminés ou de garde, 24 heures sur 24.
2. Services d'auxiliaires à domicile (services prédéterminés généralement offerts du début de la journée jusqu'en fin de soirée);
3. Financement direct – services d'auxiliaires autogérés (la personne reçoit des fonds pour des services d'auxiliaires et les utilise pour embaucher des auxiliaires).

Activités en 2004-2005 :

- ✓ 359 clientes et clients ont bénéficié des services d'auxiliaires[4].

[4] Environ 5 500 clientes et clients reçoivent des services d'auxiliaires chaque année. Le chiffre de 359 représente le nombre de clientes et de clients ayant reçu des services d'auxiliaires en milieu de travail ou dans un établissement postsecondaire où ils suivent des études menant à un diplôme ou certificat.

Plus haut niveau de scolarité atteint

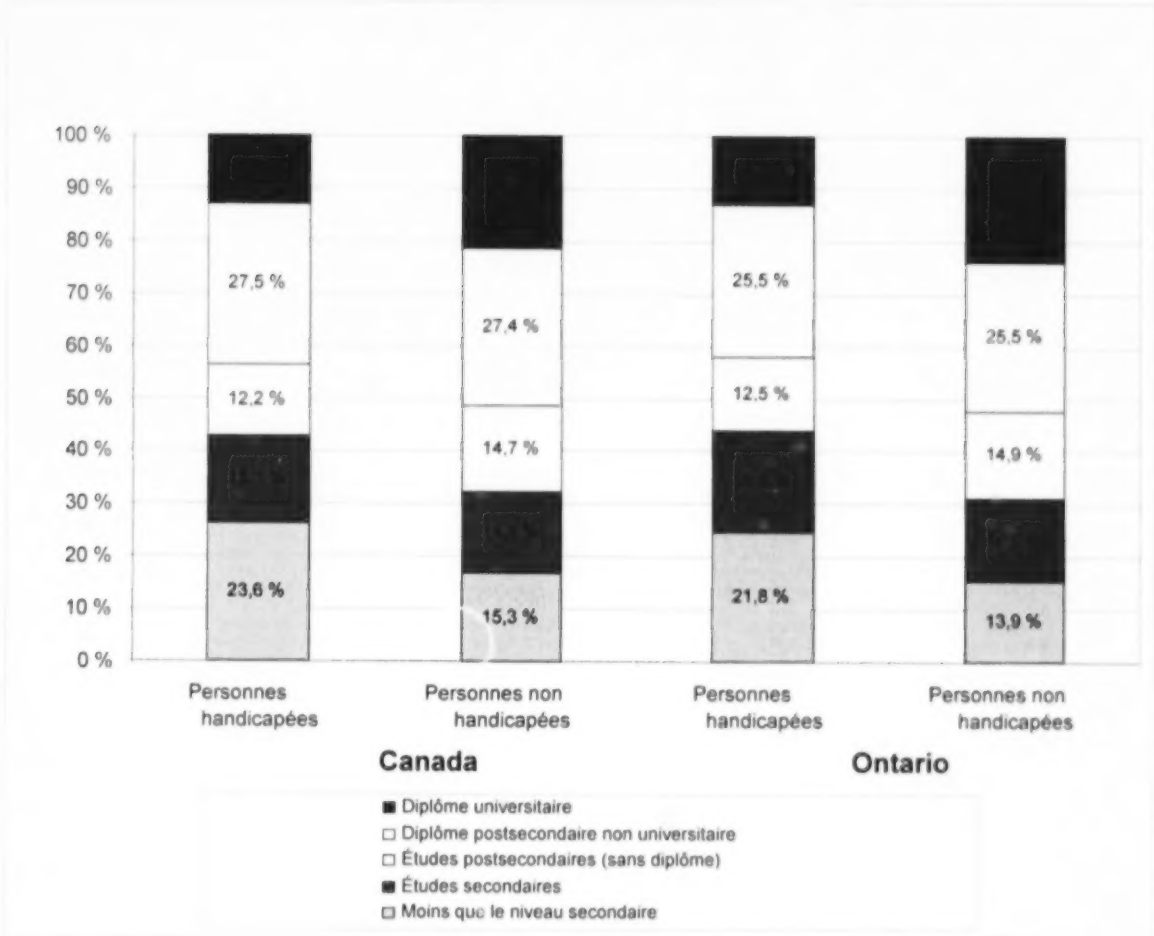

Source : Statistique Canada, 2003. *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, 2003.

Le tableau ci-dessus montre qu'en 2003 un pourcentage plus élevé de personnes handicapées n'a pas terminé les études secondaires ou obtenu un diplôme universitaire comparativement au reste de la population. Cependant, en Ontario et dans le Canada, les personnes handicapées étaient tout aussi susceptibles que le reste de la population d'obtenir un diplôme postsecondaire non universitaire.

Plus haut niveau de scolarité atteint

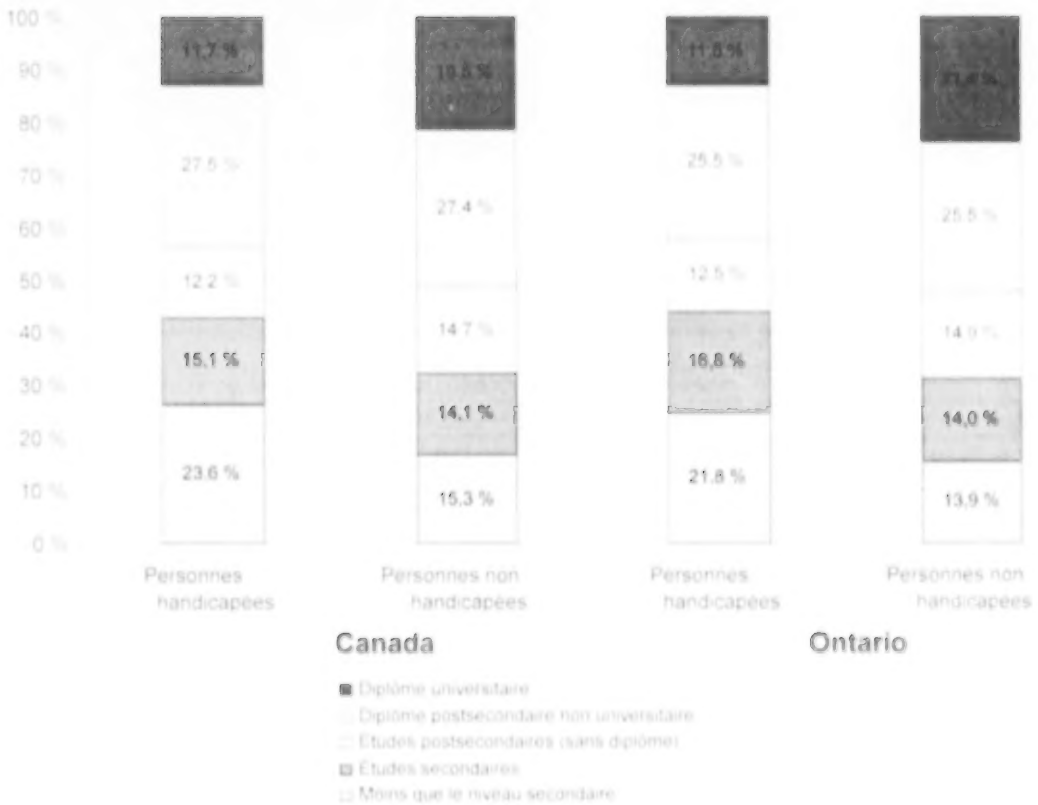

Source : Statistique Canada, 2003, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, 2003

Le tableau ci-dessus montre qu'en 2003 un pourcentage plus élevé de personnes handicapées n'a pas terminé les études secondaires ou obtenu un diplôme universitaire comparativement au reste de la population. Cependant, en Ontario et dans le Canada, les personnes handicapées étaient tout aussi susceptibles que le reste de la population d'obtenir un diplôme postsecondaire non universitaire.

Section 3 : Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Un large éventail de programmes et de services au niveau postsecondaire a été relevé pour le partage des coûts. Ces programmes et services aident les étudiantes et étudiants à réussir leurs études postsecondaires, ce qui leur permet d'obtenir et de conserver un emploi intéressant.

➢ **Fonds pour l'accessibilité des étudiantes et étudiants handicapés**
Du financement est accordé aux collèges et aux universités pour les aider à respecter leur obligation, aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario, de rendre leurs programmes et services accessibles aux étudiantes et étudiants handicapés. Ces fonds visent à compléter les dépenses engagées par les collèges et universités à même leurs recettes générales pour satisfaire à leurs obligations juridiques.

➢ **Fonds pour la création de matériel dans des formats de substitution**
Ce fonds couvre les dépenses engagées pour fournir du matériel dans des formats de substitution aux étudiantes et étudiants handicapés qui fréquentent le collège ou l'université.

Activités en 2004-2005 :
- ✓ 530 clientes et clients ont bénéficié de ce fonds.

➢ **Services de soutien du Collège George Brown pour les étudiantes et étudiants ayant une déficience auditive**
Des fonds sont administrés par le Collège George Brown et visent à fournir aux étudiantes et aux étudiants sourds, devenus sourds ou malentendants des services de soutien, notamment des services d'interprètes gestuels, dans les collèges de la région du grand Toronto ainsi qu'aux étudiantes et étudiants inscrits aux programmes spéciaux offerts par le Collège George Brown.

➢ **Services auxiliaires pour les étudiants**

- **Société canadienne de l'ouïe**
  Dans le cadre d'un accord conclu avec la Société canadienne de l'ouïe, des fonds sont accordés pour fournir des services d'interprètes et des services de prise de notes informatisée aux étudiantes et étudiants à temps partiel sourds, devenus sourds ou malentendants qui sont inscrits dans des établissements postsecondaires.

  Activités en 2004-2005 :
  - ✓ 22 clientes et clients ont bénéficié des services auxiliaires pour les étudiants.

- **Fonds pour services d'interprète/intervenant**
  Des fonds sont accordés aux collèges situés à l'extérieur de la région du grand Toronto et aux universités de l'ensemble de la province pour les aider à offrir des services d'interprètes gestuels, d'intervenants et des services de prise de notes informatisée et de sous-titrage en temps réel pour les étudiantes et étudiants sourds, devenus sourds ou malentendants.

  Activités en 2004-2005 :
  ✓ 214 clientes et clients ont bénéficié de ces fonds.

➢ **Programme d'aide à l'apprentissage**

- **Fonds pour l'amélioration des services**
  Le Fonds pour l'amélioration des services finance jusqu'à deux postes à temps plein dans chaque établissement postsecondaire public pour que les étudiantes et étudiants ayant des troubles d'apprentissage puissent recevoir l'aide de spécialistes des stratégies d'apprentissage et des technologies d'assistance qui connaissent bien les troubles d'apprentissage.

- **Centres régionaux d'évaluation et de ressources**
  Du financement est accordé à deux centres régionaux d'évaluation et de ressources situés à l'Université Queen's, à Kingston, et au Collège Cambrian, à Sudbury. Ces centres posent des diagnostics, mènent des recherches et offrent des services de soutien aux établissements publics pour favoriser la réussite des étudiantes et étudiants ayant des troubles d'apprentissage.

  Activités en 2004-2005 :
  ✓ 512 clientes et clients ont bénéficié des centres régionaux d'évaluation et de ressources.

- **Projet d'évaluation en langue française**
  Dans le cadre de ce projet, des fonds sont accordés pour appuyer l'adaptation en français de plusieurs outils normalisés d'évaluation psychologiques et autres qui ne sont pas encore disponibles en français.

➢ **Bourse d'études pour les étudiantes et étudiants sourds poursuivant des études à l'extérieur de l'Ontario**

Cette bourse est offerte dans le cadre du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario aux étudiantes et étudiants sourds, devenus sourds ou malentendants qui poursuivent des études dans des établissements situés à l'extérieur du pays parce qu'ils ont besoin de suivre des cours donnés en American Sign Language. La bourse couvre toutes les dépenses d'éducation admissibles, notamment les frais de scolarité, les livres et les fournitures et les

frais de subsistance, qui dépassent le montant du prêt hebdomadaire maximal de 275 $ par semaine d'étude. La première tranche de 275 $ d'aide par semaine est accordée dans le cadre du Programme de prêts d'études intégrés Canada-Ontario.

Activités en 2004-2005 :

- ✓ 95 clientes et clients ont bénéficié de cette bourse.

Section 4 : Dépenses de programmes

PROGRAMME ADMISSIBLE À L'EMTPH	DÉPENSES ADMISSIBLES FINALES (en millions de dollars)	
	2003-2004	2004-2005
Ministère des Services sociaux et communautaires		
POSPH : Soutien de l'emploi	31,9	35,1
Assistance en milieu de travail	9,9	9,8
Services visant le traitement de la toxicomanie du programme Ontario au travail (75 % des dépenses totales font l'objet d'un partage des coûts. Le total des dépenses en 2003-2004 a été de 2,9 millions de dollars, et en 2004-2005, de 4 millions de dollars)	2,2	3,0
Programme Fondations (60 % des dépenses totales font l'objet d'un partage des coûts. Le total des dépenses en 2003-2004 a été de 14,7 millions de dollars, et en 2004-2005, de 16,1 millions de dollars)	8,8	9,6
Total partiel	52,8	57,5
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée		
Programmes de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie (21,3 % des dépenses totales font l'objet d'un partage des coûts. Le total des dépenses en 2003-2004 a été de 82,9 millions de dollars, et en 2004-2005, de 84,5 millions de dollars)	17,7	18,0
Programmes liés à l'emploi offerts dans les hôpitaux psychiatriques provinciaux	3,5	3,6
Programmes de santé mentale communautaires :		
Assistance en milieu de travail	8,1	7,9
Soutien à l'éducation	0,5	0,6
Entreprises innovatrices exploitées par les clientes et clients	2,0	2,1
Services d'auxiliaires	---	2,8
Total partiel	31,8	35,0
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités		
Fonds pour l'accessibilité des étudiantes et étudiants handicapés	16,9	16,9
Fonds pour la création de matériel dans des formats de substitution	1,1	1,1
Services de soutien du Collège George Brown pour les étudiantes et étudiants ayant une déficience auditive	0,5	1,0
Services auxiliaires pour les étudiants	0,9	2,1
Programme d'aide à l'apprentissage	8,3	7,9
Bourse d'études pour les étudiantes et étudiants sourds poursuivant des études à l'extérieur de l'Ontario	2,9	2,8
Total partiel	30,6	31,8
Administration - 15 % des dépenses provinciales totales	17,3	18,6
Dépenses totales	132,5	142,9
Contribution fédérale	66,3	71,5

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'Ontario entend continuer à aider les Ontariennes et Ontariens handicapés à surmonter les obstacles auxquels ils font souvent face lorsqu'ils cherchent un emploi. Nous savons que davantage doit être fait, et les statistiques présentées dans ce rapport le montrent clairement. Nous devons chercher d'autres moyens de collaborer pour améliorer les mesures de soutien et les services que nous fournissons afin que toutes les personnes qui souhaitent travailler puissent le faire. En finançant des programmes qui donnent aux personnes handicapées la possibilité de se préparer au marché du travail et de trouver un emploi, l'Ontario poursuivra son but visant à inclure tous ses citoyens et citoyennes handicapés au sein de toutes les sphères de la société.